



APF France handicap est la plus importante organisation française reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Créée en 1933, connue et reconnue jusqu'en avril 2018 sous le nom d'Association des Paralysés de France, APF France handicap rassemble aujourd'hui près de **100 000 acteurs** : adhérents, élus, salariés, bénévoles et volontaires, usagers, sans compter ses dizaines de milliers de donateurs et sympathisants.

L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

APF France handicap dans le territoire des Alpes c'est :



Hautes-Alpes 05
115 adhérents
35 bénévoles

Alpes de Haute-Provence 04
95 adhérents
25 bénévoles



POUR NOUS JOINDRE

Délégation de MANOSQUE

Les Heures Claires - 04100 MANOSQUE
04.92.71.74.50
dd.04@apf.asso.fr
Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Blog : www.apf04.fr

APF France handicap Alpes de Haute-Provence-04



Délégation de GAP

7A Bvd Général de Gaulle - 05000 GAP
04.92.51.68.71
dd.05@apf.asso.fr
Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Blog : www.apf05.blogs.apf.asso.fr

APF France handicap Hautes-Alpes-05



TERRITOIRE DES ALPES

Alpes de Haute-Provence
Hautes-Alpes



Accueillir & Accompagner
Représenter & Revendiquer
Dynamiser & Développer

www.paca-corse.apf-francehandicap.org

LES MISSIONS DES DÉLÉGATIONS APF France handicap

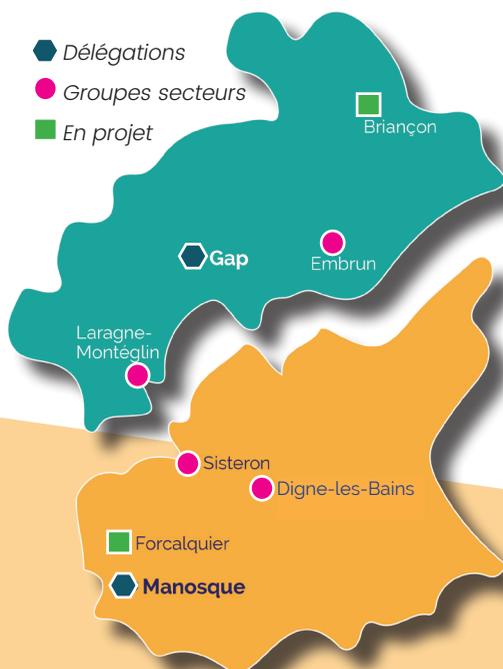
Accueillir & Accompagner

APF France handicap développe l'accueil et l'écoute des personnes en situation de handicap et des familles, en fonction des besoins qu'elles expriment, et dans une dynamique de solidarité entre les personnes. La délégation soutient les actions et les initiatives des personnes et des groupes qui contribuent à créer du lien social et à rompre l'isolement.

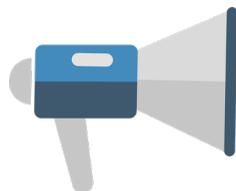


Dispositif Réponse individuelle

Des permanences pour répondre aux questions concernant vos droits, vos demandes de logement, des conseils sur l'accessibilité ...



Représenter & Revendiquer



La délégation assure la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur famille. APF France handicap contribue à lutter contre les discriminations et prend part aux débats de société pour promouvoir une société inclusive.



Les Conseils APF de Département (CAPFD)

Composés d'adhérent.e.s élu.e.s, ces conseils font vivre la représentation des personnes et de leur famille et la défense au niveau local. Ils sont aussi les garants de la mise en oeuvre des orientations associatives et des politiques nationales. Ces élus représentent et défendent les personnes en situation de handicap dans de nombreuses instances locales.

Dynamiser & Développer

La délégation assure le développement de la vie associative à travers toutes ses composantes : adhérents, bénévoles, salariés, usagers en assurant notamment **la place prépondérante de l'adhérent et le droit d'expression de chacun.**

Une vie associative dynamique !



Des exemples d'actions

- Cafés et repas associatifs dans différents endroits du Territoire ;
- Groupes Secteurs : Embrun et Laragne (05), Sisteron et Digne (04) ;
- Groupe SEP (Sclérose En Plaques) pour s'informer, échanger et ne pas rester seul face à la maladie ;
- Ateliers divers (art, couture, photo, ...), sorties de loisirs (ski, joëlette, visites ...) et séjours ;
- Actions de soutien envers les aidants familiaux ;